



Politique environnementale



L'AVENTURE DU DOMAINE DE SAINTE CROIX DÉBUTE EN 1980,

avec l'envie de Gérald Singer de partager sa passion des cervidés. Le Domaine est devenu en moins de 40 ans un parc comptant plus de 100 espèces vivantes. Nous avons poursuivi l'œuvre de notre père animés du même amour de la nature, ainsi que de notre désir de préserver la biodiversité et de protéger la nature.

EN 2005,

les techniques d'éco-construction (Chaudière à granulés bois, Isolation en ouate de cellulose, récupération des eaux de pluie, toiture végétalisée...) ont été mises en œuvre pour notre bâtiment d'accueil, de même que la nouvelle salle de restauration.

DEPUIS 2010,

il est possible de dormir dans le Parc, dans un des 18 hébergements écologiques conçus pour être au plus près des animaux, mais aussi de la nature à partir de matériaux et équipements choisis avec soin pour limiter leurs impacts environnementaux, notamment énergétiques. Nous souhaitons ainsi participer à un tourisme durable, convivial et respectueux de la nature.

EN 2016,

un plan ambitieux de tri des déchets a été déployé avec succès sur le parc. Il nous a permis de réduire de plus de 50 % la quantité de déchets non recyclés, en impliquant l'ensemble de nos équipes, mais aussi nos visiteurs.

EN 2017,

- notre nouveau projet a permis de toujours aller plus loin dans la mise en œuvre de nos valeurs :
- travailler avec les entreprises locales,
 - utiliser le bois que nous aimons tant, notamment le chêne de nos forêts locales, ou lorsque cela n'est pas possible du bois européen ou issu de récupération,
 - assurer la mise en œuvre d'un chantier propre,
 - déployer le chauffage bois dès que possible, de même que les panneaux solaires pour la production d'eau chaude

EN 2019,

Sainte-Croix devient le 1er Parc animalier écolabellisé d'Europe pour son offre de séjours nature. Ce label européen garantit que le Parc Animalier, en tant que lieu de séjour nature d'exception, contribue activement à l'utilisation de sources d'énergies renouvelables, aux économies d'eau, ainsi qu'à la protection de la biodiversité.

Renouvelé en 2021

EN 2022,

Sainte-Croix développe des projets agricoles, avec des actions de maraîchage afin de favoriser les filières courtes au sein de ses restaurants. D'autres actions vont également nous permettre de réduire nos consommations :

- Mise en place d'un système de pilotage de l'énergie
- Optimisation des puissances souscrites
- Optimisation du stockage des déchets
- Valorisation des biodéchets

Etc.

EN 2023,

Le Parc Animalier poursuit ses actions de réduction de consommations d'énergies et de déchets à travers différentes actions :

- Un plan de transition alimentaire au sein des restaurants afin de continuer à développer les circuits de proximité. Nous travaillons avec de nombreuses fermes locales, et créons un projet de ferme agroécologique sur 10 hectares.
- La valorisation et transformation des biodéchets issus de la restauration en énergie.
- La mise en place d'indicateurs de performance afin de réduire nos consommations d'énergies.

NOTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE SE POURSUIT DONC NATURELLEMENT EN 2025, ET AU-DELÀ EN PRIORITÉ SUR LES POINTS SUIVANTS :

Actions de conservation, programmes d'élevages et réintroduction. Restauration de la biodiversité et redynamisation des trames vertes et bleues.

Réduction des consommations énergétiques, et d'eau, par le choix d'équipements économes, par la limitation de consommation d'énergies fossiles, l'utilisation de véhicules électriques.

Politique d'achats durables par la réduction du jetable, la valorisation des circuits de proximité, le choix de produits d'entretiens éco-labellisés. Valorisation et recyclage des biodéchets.

Formation de l'ensemble de notre personnel aux enjeux environnementaux. Nous exigeons un engagement et une implication personnelle de nos collaborateurs.

Sensibilisation et implication de nos visiteurs à ces mêmes enjeux.

Mise en place d'un projet de ferme agroécologique à Sainte-Croix sur 10 ha comprenant maraîchage, verger et agroforesterie.

**NOUS NOUS ENGAGEONS À METTRE EN ŒUVRE CETTE POLITIQUE, À LA DIFFUSER AUPRÈS DE NOS ÉQUIPES,
DE NOS PARTENAIRES, DE NOS PRESTATAIRES, ET BIEN ÉVIDEMMENT, DE NOS VISITEURS**